

DEPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE COMMUNE DE WORMHOUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL 050 008 2023

Date de la convocation et de l'affichage : 07 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de WORMHOUT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle d'évolution à l'école Roger Salengro, sous la présidence de Monsieur Frédéric DEVOS,

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	21
En exercice	21
Nombre de présents	16
Nombre de votants par procuration	1
Nombre de suffrages exprimés	17

Etaient présents : (16)

M. DEVOS Frédéric, Maire, LEPROVOST Maryse, DEGRAND Christophe, PRUVO Isabelle Adjoints, GLAZIK Dorothée, DELVART Vincent, THOMAS Loïc, RICHARD Nicolas, HUGOO Isabelle, COURTENS Jean-Claude, COEVOET-COUDEVILLE Christine, PEEL John, BOUCLET Hervé, DENTREBECQ Patrick, VAN AGT Laurent, POISSONNET Luc, Conseillers Municipaux.

Ont donné procuration : (1)

CHRISTIAEN Gérard à LEPROVOST Maryse,

Absents/excusés: (4)

DERAM Didier, DEHONDT Florence, PRONIER Isabelle, CALCOEN David, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de séance : RICHARD Nicolas est désigné à l'unanimité

Le Maire,

Frédéric DEVOS

08/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 - VENTE DE CAVEAUX CAVURNES - BUDGET ANNEXE

Ce budget créé en 2015 est un budget annexe à celui de la commune et servira à la gestion des ventes des caveaux et cavurnes dans la partie extension du cimetière.

Ce budget est alimenté pour un montant de 62.714,00€ en recettes et en dépenses.

La section d'investissement de 59.712,00 correspond au stock constaté au 31 décembre 2022.

Ce budget s'équilibre et ne bénéficie pas de subvention d'équilibre du budget principal.

Monsieur le Maire invite le Conseil à voter :

- Les crédits inscrits dans le projet de budget

VOTE DU CONSEIL

VOIX POUR	ADOPTE A L'UNANIMITE
VOIX CONTRE	
VOIX ABSTENUE	

Fait et délibéré en séance le 14/04/2023

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

RICHARD Nicolas

Le Maire,

DEVOS Frédéric

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Sous-Préfecture le : 21/04/2023

et publication ou notification le : 21/04/2023

Le Maire,

DEVOS Frédéric

Le secrétaire de séance,

RICHARD Nicolas